



Fédération Française de Pêche Sportive (FFPS) Commission Régionale Carpe Bourgogne/Franche-Comté

CHAMPIONNAT DE FRANCE 3^{ème} DIVISION PLAN D'EAU DES SIRMONOT DU 28 mars au 1 avril 2024

Bonjour à tous,

Tout d'abord nous tenons à vous remercier pour la confiance que vous nous portez en participant à ces championnats.

Ci-dessous le déroulement des manches ainsi que le plan des postes.

Les enregistrements se feront au PC (matérialisé sur le plan des postes.)

Je compte sur votre sérieux pour que ces championnats soient une promotion et un exemple de notre passion, merci de respecter la nature et de laisser vos postes propres. En cas de besoin urgent, je vous demande de vous munir d'une pelle US afin de laisser les abords du site au plus propre.

Je rappelle que tous comportements déplacés ou d'ébriétés seront dûment sanctionnés. Merci de votre compréhension.

Déroulement :

Mercredi 27 mars à partir de 17h00.

-Accueil et enregistrement : merci de vous faire enregistrer dès votre arrivée pour un éventuel gain de temps, un bureau d'enregistrement sera mis en place au PC.

Judi 28 mars

8h30 accueil des participants, vérifications licences, etc.....

9h00 lancer de précision au piquet pour déterminer l'ordre de passage du choix de poste (prévoir votre matériel personnel).

10h00 choix des postes

11h30 début de la 1^{ere} manche

Vendredi 29 mars

Pêche



Fédération Française de Pêche Sportive (FFPS) **Commission Régionale Carpe Bourgogne/Franche-Comté**

Samedi 30 mars

11h30 fin de 1ere manche

12h30 résultat 1ere manche

12h45 Repas en commun

13h30 lancer de précision au piquet pour déterminer l'ordre de passage du choix de poste.

14H30 choix des postes

16h00 début 2éme manche

Dimanche 31 mars

Pêche

Lundi 1 avril

16h00 fin de 2éme manche

17H30 proclamation résultat suivi d'un verre de l'amitié.

Règlement :

Règlement :

Vous trouverez le règlement complet sur le site du FFPS Carpe rubrique championnat senior, règlement 2024.

La pêche se fera à 4 cannes par équipe, merci de vous munir d'un minimum de 10 sacs de conservations.

Entrainement :

Un entrainement est programmé du samedi 2 mars 8h00 au dimanche 3 mars 19h00.

Vous devez vous enregistrer au préalable avant le 28 février auprès de Rodolphe COPPIN au 06 20 18 46 10.

Classement 2 secteurs :

Secteur A :poste 1,3,5,6,7,12,13,14.

Secteur B :poste 2,4,8,9,10,11,15.



Fédération Française de Pêche Sportive (FFPS)
**Commission Régionale Carpe
Bourgogne/Franche-Comté**

PLAN DES POSTES



L'organisation se laisse en cas de force majeure le droit de changer le programme ou l'implantation des postes.

Toute l'équipe de la Commission Carpe Bourgogne Franche Comté vous souhaite bonne chance et beaucoup de plaisir pour ces championnats.